

Le **contexte** de l'étude

La dynamique impulsée par le **Grenelle Environnement** se traduit par la prise en compte des enjeux environnementaux dans les **politiques publiques**, qu'elles soient menées par les services de l'État et ses établissements publics ou les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics.

La circulaire de territorialisation du 23 mars 2009 préconise la réalisation d'un profil environnemental régional comme un outil de déclinaison du Grenelle. Dans ce contexte, l'enjeu de l'accès à une **information validée et partagée** par les différents acteurs est primordial pour assurer la réussite des actions poursuivies par les décideurs.

Elle est en outre rendue obligatoire par l'article 7 de la Charte de l'environnement inscrite dans la Constitution et qui consacre les droits à l'information et à la participation du public.

Pour en savoir plus

- le profil environnemental du Limousin, DREAL Limousin, Les études n° 3, avril 2012
- environnement : les protections réglementaires, DREAL Limousin, les études n° 4, juin 2012
- profil environnemental régional, état des lieux et éléments de méthode, Commissariat Général au développement durable, études et documents n° 25, juillet 2010
- analyse systémique régionale, DREAL Limousin, Les synthèses n° 6, octobre 2009

Développement
durable
en Limousin

Les
synthèses

n° 20

Juillet 2012

Environnement *Profil environnemental du Limousin*

Les clés de lecture



PRÉFET
DE LA RÉGION
LIMOUSIN

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Limousin

22, rue des Pénitents Blancs
CS 53218 - 87032 Limoges cedex
Tél : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 34 66 45
Mél : DREAL-Limousin@developpement-durable.gouv.fr
Directeur de publication : Robert MAUD
Directeur de projet : André PAGÈS
Chef de projet : Jean-Luc DENAT
Crédit photos : DREAL Limousin, MEDDE,
Maxime GAILLARD
Réalisation DREAL/Communication/Jean-Michel PLUMART

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 2109-537X

Un diagnostic problématisé

Le profil environnemental du Limousin présente un diagnostic synthétique de l'environnement régional. Il porte l'accent sur la notion « d'enjeux » environnementaux qui engagent fortement l'avenir du territoire, valeurs qu'il n'est pas acceptable de voir disparaître ou se dégrader, que ce soient les ressources naturelles, la santé publique ou la qualité de la vie.

Partant d'un diagnostic de l'état des milieux et des pressions qui pèsent sur l'environnement, il identifie les enjeux spécifiques à la région et offre des **pistes de réflexions** en complément des réponses déjà apportées. Ce diagnostic ne constitue ni un état complet de l'environnement régional, ni un nouveau tableau de bord. Il n'est pas non plus une déclinaison des problématiques du développement durable et n'aborde pas les questions économiques et sociales.

Il est un **cadre de référence** pour les évaluations à venir, notamment pour l'évaluation environnementale des plans, programmes et schémas régionaux. Outil de partage de la connaissance avec les partenaires de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Limousin dans le cadre de la gouvernance à cinq, il doit permettre de sensibiliser les acteurs aux enjeux environnementaux de la région et contribuer ainsi au développement durable du territoire.



Une lecture croisée

Au-delà d'une première partie décrivant le contexte géographique et démographique de la région, le profil environnemental analyse 17 thèmes répartis selon 3 grandes parties.

Les **enjeux sectoriels** présentent les principales activités humaines faisant pression sur l'environnement de manière transversale : agriculture, forêt, urbanisme et habitat, transports, industrie, énergie, tourisme.

Les **enjeux thématiques** analysent les composantes de l'environnement que sont les paysages, la biodiversité et la trame verte et bleue, l'eau et les milieux aquatiques, la qualité de l'air, les gaz à effet de serre, les déchets, les sites et les sols pollués, les risques naturels et technologiques, le bruit.

Les **enjeux territoriaux** sont déclinés sur les 5 espaces identifiés à partir de l'analyse systémique régionale.

Un document synthétique

Chaque thème est précédé d'une **fiche de synthèse** organisée en 6 parties :

- les principaux éléments du **diagnostic** rassemblés dans une matrice présentant la situation actuelle (Atouts / Faiblesses) et les évolutions probables (Opportunités / Menaces)
- les **enjeux phares** identifiés au niveau régional ou territorial
- les **pistes de réflexions** les plus pertinentes eu égard au contexte régional et aux engagements du Grenelle
- des **indicateurs** de suivi et d'évaluation présentés suivant la typologie usuelle « état / pression / réponse » du modèle développé par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques pour décrire les pressions exercées par l'activité humaine sur l'environnement, l'état de l'environnement qui en résulte, et les réponses qui sont apportées
- les **textes juridiques** clés, extraits des réglementations nationales, européennes et internationales, participant à la protection de l'environnement
- les liens pour **en savoir plus**, complémentaires aux sujets traités

Après cette présentation synthétique, l'analyse se développe en deux parties, **diagnostic et problématiques** et enjeux et **pistes de réflexions**.

Une production partenariale

Initié et piloté par la DREAL Limousin, le Profil environnemental est le fruit d'une réflexion partenariale des services de l'État, des collectivités territoriales et leurs instances de concertation et de différents **acteurs régionaux** (chambres consulaires, associations et fédérations environnementales ou professionnelles, université).

Le Centre de Recherche Interdisciplinaire en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme (CRIDEAU), unité de recherche de la Faculté de droit et de sciences économiques de Limoges a apporté son concours pour les références juridiques des différents thèmes abordés.

